

BULLETIN D'INSCRIPTION DU VIDE GRENIER RECREANATOLE

Dimanche 17 Mai 2020

A retourner accompagné du règlement libellé à l'ordre de « RECREANATOLE » et de la photocopie de la pièce d'identité à :

RECREANATOLE-Chez Mme DE JESUS -2 Rue Xavier Grall-56620PONT SCOFF

Date limite d'inscription : **le samedi 9 mai 2020**

REGLEMENT DU VIDE GRENIER

- * Une inscription n'est retenue que si elle est complète (date, signature) et parvenue à l'organisateur dans les délais impartis, accompagnée du règlement et de la photocopie de la pièce d'identité.
- * La mise en place des exposants commencera à 7h00 du matin. Les exposants s'engagent à ne pas remballer leur étal avant 17h00.
- * Les particuliers et professionnels (association) ne pourront vendre que des objets usagés, non contraire aux bonnes mœurs.
- * L'accomplissement d'acte de commerces (achat pour la revente) par des personnes physiques ou des associations non inscrites au registre du commerce et des sociétés, est réputé travail dissimulé et est sanctionné à ce titre.
- * En tant qu'exposant, je déclare faire mon affaire personnelle de toutes assurances concernant ce Troc & Puces, et déclare renoncer à tout recours à l'encontre des organisateurs, leur assurance et la ville en cas de dommages.
- * En tant que particulier, je m'engage à ne pas participer à plus de deux ventes par an sur l'ensemble du territoire national.
- * Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'impossibilité de l'exposant ou d'intempéries.
- * Possibilité de commander votre sandwich pour le midi.

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Téléphone :	
Adresse mail :	

<u>Particulier</u> <input type="checkbox"/> Carte d'identité <input type="checkbox"/> Passeport <input type="checkbox"/> Permis de conduire	
Numéro :	
Délivrée par :	Le :

<u>Professionnel (association)</u>
Raison Sociale :
Siège Social :
N° d'immatriculation :

RESERVATION

- 8€ La table de 2 mètres (tables et chaises fournies) :table x 8€ =€
- Sandwich (2.50€) : Jambon beurre et/ou fromage(quantité :)
- COÛT TOTAL : [.....€]

* Nous autorisons les portants à raison d'1 portant maximum par exposant, la participation de 2€ par portant vous sera demandée le jour du troc & puces

Lu et Approuvé (manuscrit) Date : Signature :

Ne pas jeter sur voie publique